



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

01 – POUVOIR ADJUDICATEUR :

SEVRE LOIRE HABITAT

Office Public de l'Habitat du Choletais

34 rue de St Christophe – CS 32144 – 49321 CHOLET CEDEX

Tél : 02-41-75-25-25 www.slh-habitat.fr

02 - OBJET DU MARCHE :

MARCHE DE CONCEPTION-REALISATION POUR LA CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS INDIVIDUELS LOCATIFS
Lotissement Le Champ de la Fontaine – Ville de CERIZAY

03 - PROCEDURE DE PASSATION : **PROCEDURE ADAPTEE** en application de l'article R. 2123-1 1° du Code de la Commande Publique.

04 – CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :

Marché global de conception-réalisation passé en application de l'article L. 2171-2 du Code de la Commande Publique.

Ce marché de travaux portera à la fois sur l'établissement des études et sur l'exécution des travaux.

La mission de maîtrise comprend : étude d'esquisse, APS, APD, étude de projet, DET, AOR.

Travaux envisagés : construction de 4 logements individuels locatifs traditionnels (4 T3)

Enveloppe financière prévisionnelle : 515 000 € HT

Début prévisionnel des prestations : décembre 2025

05 – CONSTITUTION DU GROUPEMENT :

Le groupement comprendra à minima :

- Un maître d'œuvre ou une équipe de maîtrise d'œuvre ayant, notamment, pour compétences : le dépôt de permis de construire, la réalisation de descriptif et quantitatif technique, la réalisation d'une étude thermique et sismique, le suivi et la conduite de chantier.
- D'entreprises en capacité de réaliser des logements individuels traditionnels.

Il s'agira :

- Soit d'une entreprise générale du bâtiment susceptible de réaliser l'ensemble des corps d'état nécessaires à la réalisation d'un logement. Dans ce cas, l'entreprise devra démontrer sa qualité d'entreprise générale.
- Soit d'un groupement d'entreprises de travaux multi-corps d'état constitué de l'ensemble des corps d'état nécessaires à la réalisation d'un logement traditionnel.

Le groupement du marché sera un groupement dont l'entreprise de travaux sera le mandataire.

Il est interdit au mandataire du groupement d'entreprise ainsi qu'au maître d'œuvre (architecte) de présenter plusieurs candidatures en qualité de membres de plusieurs groupements.

06 – JUSTIFICATIFS A PRODUIRE CONCERNANT LA CANDIDATURE :

Se référer au règlement de la consultation 1^{ère} phase.

07 – CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES :

Les candidatures seront appréciées sur la base des critères suivants :

- **Références : pondération de 70%.**
Jugé sur dossier de références. Un dossier de références de 3 réalisations portant sur la construction de logements individuels traditionnels, avec indication de la typologie, un principe descriptif technique type, la qualité, l'esthétique et les implications environnementales des réalisations.
- **Composition de l'équipe de conception et de travaux : pondération de 30%.**
Jugé à l'aide de la note précisant la composition, l'organisation et les moyens techniques et humains de l'équipe.

08 – NOMBRE DE CANDIDATS SELECTIONNES ET PRESTATIONS A FOURNIR :

Sélection de 3 candidats pour la 2^{ème} phase de la procédure

Les candidats retenus présenteront les prestations prévues au règlement de la consultation. Il sera attribué une prime forfaitaire de 1 000 € HT par candidat sélectionné.

09 – CRITERES D'ATTRIBUTION :

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous et pondérés de la manière suivante :

- **Valeur technique : 60 %.**
- **Prix des Prestations : 40 %.**

10 – MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER ET DE DEPOT DES CANDIDATURES :

Le pouvoir adjudicateur met à disposition gratuitement le dossier de consultation (règlement de la consultation 1^{ère} phase et programme de travaux) uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : www.achatpublic.com

La transmission des candidatures est réalisée obligatoirement par voie électronique sur le profil acheteur www.achatpublic.com au plus tard :

Le vendredi 11 juillet 2025 à 16 heures

11 – MODALITES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT :

Financement : ressources propres de SLH, subventions et emprunts.

Paiement : délai de paiement 30 jours maximum, mode de paiement : virement bancaire, prix révisables, retenue de garantie de 5 % ou caution.

12 - DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : 4 mois.

13 – INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS :

Tribunal Administratif de Nantes – 6 Allée Ile Gloriette – CS 24111 – 44041 NANTES Cedex.

14 – RENSEIGNEMENTS :

Les candidats pourront transmettre leur demande de renseignements complémentaires sur le profil acheteur : www.achatpublic.com

15 - DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION CHARGEE DE L'INSERTION : 12 juin 2025